



Épisode de pollution

Communiqué de **Prévision de dépassement du seuil d'information**
En application de l'arrêté interpréfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France

Airparif prévoit pour le mercredi 15 février 2023 un dépassement du seuil d'information pour les particules inférieures à 10 µm en Île-de-France

Niveaux de pollution

Selon les prévisions d'Airparif :

Pour les particules inférieures à 10 µm, le niveau d'information de 50 µg/m³ en moyenne sur la journée devrait être dépassé le mercredi 15 février 2023.

Le niveau maximum prévu en situation de fond dans la région Île-de-France est compris entre : 45 µg/m³ et 55 µg/m³

Conditions de dépassement

- **Zone géographique concernée** : L'Île-de-France

- **Durée prévue du dépassement** :

au moins 24 heures

- **Conditions météorologiques de ce dépassement** :

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 2°C
- vitesse et direction de vent : 1,5 à 3 m/s de secteur SE à S
- inversion de température : Oui

- **Évolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement** :

Amélioration

Recommandations sanitaires

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France recommande :

Pour les populations vulnérables et sensibles :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté le cas échéant ;
- évitez les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- privilégiez les activités modérées.

Populations vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Pour la population générale :

~~en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;~~

- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Réduisez, voire reportez, les activités physiques et sportives intenses* (dont les compétitions).

**Activité physique et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche*

Vous trouverez des informations sur la qualité de l'air dans la région sur le site internet de l'Association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

Vous trouverez plus de précisions sur les messages sanitaires sur les sites internet du ministère chargé de la santé ou de l'ARS.

Contact

Permanence téléphonique médicale : centre spécialisé de l'hôpital Fernand Widal

01.40.34.76.14

Préfecture de Police

01.53.71.53.71

Airparif : Association loi 1901, agréée par le Ministère en charge de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France.

Tél : 01.44.59.47.64 (jours ouvrables de 9h à 17h) ou 06.07.08.20.82 (hors heures ouvrables en période de pointe de pollution)

Fax : 01.44.59.47.67

Pour suivre les niveaux de pollution : www.airparif.fr